

La Conférence

En direct



En direct de votre Présidente

Le bureau Sonia ARROUAS, Jean-Louis EQUIPART, Claude GASSER, Laurent GRANEL, Michel PESLIER

Le Conseil d'administration Jean-Luc ADDA, Xavier AUBRY, Cristel BETREMIEUX, Brigitte BISSON, Jean-Pierre CASSAN, Charles-Alain CASTOLA, Jean COURANT, Charles CUNAT, Marc DUMAS, Dominique DURAND, Catherine FANDIN, Thierry GARDON, Jean-Pierre ILMI, Jean-Marc LATREILLE, Chantal LENOIR, Gérard MEAUXSOONE, Gérard MOREL, Patrick PERROTIN, Jean-Marie PICOT, Jean-Marie SOYER, Michel THOMAS et les membres du bureau



Newsletter 1 / Mars 2021

EDITO

RIAL

Cher(e) Collègue,

C'est avec l'enthousiasme propre aux nouveaux projets que nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro de la newsletter « La Conférence, **en direct** ». Vous y trouverez chaque trimestre ce qui fait l'actualité de la Conférence tant de sa présidence, de ses commissions que de ses membres. Elle doit être l'écho de notre action collective pour démontrer notre créativité, notre réactivité, notre efficacité et notre dévouement au service de l'Etat mais aussi des entreprises.

La communication et l'information ne peuvent et ne doivent être à sens unique. Aussi nous sommes intéressés par vos idées, vos suggestions à la suite des contacts très utiles que vous avez dans vos régions. Paris est le siège de la Conférence. Mais ni Paris, ni la Conférence n'ont le monopole des initiatives et nous souhaitons recevoir des informations tant sur les actions que sur les réactions que vous enregistrez au niveau local.

Ces éléments nous sont précieux, vous devez tous y participer.

Je compte sur vous !

Votre bien dévouée Présidente,
Sonia ARROUAS

SOMMAIRE

Votre Conseil d'administration 2021	Page 2
Les tribunaux de commerce à la Une	Page 3
Où en sommes-nous des mesures COVID	Page 4
Projets numériques « à l'étude »	Page 4
Bonne pratique : le rituel de l'audience	Page 4

En direct de la Conférence



Votre Conseil d'administration 2021

1 Jean-Luc ADDA

Président du Tribunal de Commerce d'Alençon
Délégué National à la Formation

2 Sonia ARROUAS

Présidente de la Conférence Générale des Juges Consulaires
de France - Présidente du Tribunal de Commerce d'Evry

3 Xavier AUBRY

Président du Tribunal de Commerce de Versailles

4 Cristel BETREMIEUX

Présidente du Tribunal de Commerce du Havre
Président de la 9^{ème} Délégation Régionale

5 Brigitte BISSON

Présidente du Tribunal de Commerce de La Rochelle

6 Jean-Pierre CASSAN

Président du Tribunal de Commerce de Narbonne
Président de la 2^{ème} Délégation Régionale

7 Charles-Alain CASTOLA

Président Honoraire du Tribunal de Commerce
d'Aix-en-Provence - Président de la 3^{ème} Délégation Régionale

8 Jean COURANT

Président du Tribunal de Commerce d'Orléans
Président de la 7^{ème} Délégation Régionale

9 Charles CUNAT

Président du Tribunal de Commerce de Nancy
Président de la 6^{ème} Délégation Régionale

10 Marc DUMAS

Juge au Tribunal de Commerce d'Orléans

11 Dominique DURAND

Juge au Tribunal de Commerce de St-Nazaire

12 Jean-Louis EQUIPART

Président du Tribunal de Commerce de Valenciennes
Président de la 8^{ème} Délégation Régionale
Vice-Président de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France

13 Catherine FANDIN

Juge au Tribunal de Commerce de Montpellier

14 Thierry GARDON

Président du Tribunal de Commerce de Lyon
Président de la 4^{ème} Délégation Régionale

15 Claude GASSER

Président de la Compagnie des juges consulaires de Mulhouse
Président de la 15^{ème} Délégation Régionale
Trésorier de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France

16 Laurent GRANEL

Président du Tribunal de Commerce de Toulouse
Président de la 1^{ère} Délégation Régionale
Secrétaire général de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France

17 Jean-Pierre ILMI

Juge au Tribunal de Commerce de Cannes

18 Jean-Marc LATREILLE

Président du Tribunal de Commerce de Marseille

23 Patrick PERROTIN

Président du Tribunal de Commerce de Clermont Ferrand
Président de la 13^{ème} Délégation Régionale

24 Jean-Marie PICOT

Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux
Président de la 12^{ème} Délégation Régionale

25 Jean-Marie SOYER

Président du Tribunal de Commerce de Reims
Président de la 14^{ème} Délégation Régionale

26 Michel THOMAS

Président Honoraire du Tribunal de Commerce de Lyon

19 Chantal LENOIR

Vice-Présidente au Tribunal de Commerce de Compiègne

20 Gérard MEAUSSOONE

Vice-Président du Tribunal de Commerce de Lille métropole

21 Gérard MOREL

Président du Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône
Président de la 5^{ème} Délégation Régionale

22 Michel PESLIER

Président du Tribunal de Commerce de Laval
Président de la 11^{ème} Délégation Régionale
Vice-Président de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France

• Membres du Bureau • Membres de Droit (Présidents de Délégations Régionales) • Membres élus



18 Février
Rencontre de la
Présidente et de
son Vice-Président
avec le Ministre
délégué chargé
des PME, M. Alain
GRISET



22 Mars – La Présidente reçue par le
Garde des Sceaux, M. Eric DUPONT-
MORETTI

30 Mars – La Présidente entourée de
M. Geoffroy ROUX de BEZIEUX,
Président du Medef et de M. Patrick
MARTIN, Président délégué du Medef





LYON / LA PLAIDOIRIE, POUR QUOI FAIRE ?

Avec le concours de l'Ordre des avocats, le tribunal de commerce de Lyon a mis en place une « procédure » qui a transformé l'audience traditionnelle en une audience d'échanges entre les parties et/ou les conseils d'une part et le tribunal d'autre part.

En savoir plus : <https://www.le-tout-lyon.fr/la-plaidoirie-pour-quoi-faire-par-jean-marie-chanon-ex-batonnier-de-l-ordre-des-avocats-de-lyon-13829.html>

NANTERRE / AUDIENCE DE NUIT

Le saviez-vous ? Tout justiciable peut utiliser une procédure prévue par le Code de procédure civile (référé d'heure à heure) qui permet, en cas d'urgence, de saisir un tribunal quelle que soit l'heure, **en adressant même, le cas échéant, sa requête directement au domicile du président du tribunal**. C'est ainsi que la saga Véolia/Suez a contraint trois juges du tribunal de commerce de Nanterre dont le Président à une audience de nuit le 7 février dernier. La réactivité des tribunaux de commerce n'est plus à prouver.

En savoir plus : https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/industries/veolia-suez-retour-sur-une-folle-nuit-blanche_AV-202102100084.html

MARSEILLE / ASSUREURS-RESTAURATEURS

Contentieux assureurs-restaurateurs sur l'indemnisation des pertes d'exploitation consécutives au confinement sanitaire : la cour d'appel d'Aix-en-Provence a rendu un arrêt le 25 février 2021 confirmant le jugement du tribunal de commerce de Marseille qui, après analyse des stipulations contractuelles, avait condamné AXA à indemniser le restaurateur (le texte de l'arrêt est disponible auprès de la Conférence).

TOULOUSE / POINT JUSTICE

Comment limiter les défaillances des petites entreprises dans les mois à venir ? C'est tout l'enjeu du **Point Justice** qui s'est ouvert le mercredi 3 mars au tribunal de commerce de Toulouse qui offre une permanence mensuelle de consultations juridiques gratuites, avec un avocat rompu au droit des entreprises en difficulté, ainsi que la possibilité de consultations téléphoniques avec un avocat tous les autres mercredis. Ce point justice vient soutenir les actions de prévention mises en place au tribunal de commerce de Toulouse et la possibilité pour les entrepreneurs de rencontrer aussi en toute confidentialité un juge de la prévention et de comprendre les outils à leur disposition pour faire face aux difficultés dans le contexte économique actuel.

LILLE / REPORTAGE France 2

Comment les tribunaux de commerce aident les chefs d'entreprise à se battre en ces périodes de difficulté ? La chaîne **France 2** diffusera le **jeudi 8 avril prochain à 23 heures** dans son émission « complément d'enquête » un reportage tourné au tribunal de commerce de Lille où seront évoqués, entre autres, les différentes procédures de prévention, de procédure collective, de rachat à la barre du tribunal de la part d'un des dirigeants (ordonnance 596 du 20 mai 2020) avec l'accord du parquet...

LONS-LE-SAUNIER / FORMATION

Sincères compliments à Michel DI MARTINO, Président honoraire du tribunal de commerce de Lons-le-Saunier, qui a obtenu le doctorat en droit des entreprises en difficulté avec félicitations du jury.



Nous vous rappelons que cette page est consacrée à l'activité des tribunaux de commerce. N'hésitez pas à nous faire parvenir toute information relative à une procédure, à une initiative, à un projet ... de votre Tribunal que vous souhaiteriez partager.

En direct Juridique



COMMISSION Procédures collectives et amiables

Il y a un an, la loi du 23 mars 2020 déclarait l'Etat d'Urgence Sanitaire (EUS) lequel fût prorogé le 15 février dernier jusqu'au 1^{er} juin 2021.

OU EN SOMMES-NOUS DES MESURES ? Selon leur nature, 3 dates les maintiennent en vigueur : 1^{er} juillet 2021 (EUS+1mois, **FLASH 25-4**), 17 juillet 2021 (**FLASH 25-3**) et 31 décembre 2021 (**FLASH 25-5**).

Qu'en est-il de la CONCILIATION dont les mesures sont applicables jusqu'au 31.12.2021 ? Outre la suspension des poursuites et les délais de grâce, les procédures en cours peuvent être prolongées dans la limite de 10 mois au total. (FLASH 25-5 du 8 décembre 2020).

Où en sommes-nous pour les PLANS en cours dont les mesures prennent fin au 31.12.2021 ?

Réaménagement de l'échéancier : le tribunal peut accepter de modifier la date et le montant des échéances avec un maximum de 2 ans : soit sur requête du MP ou du CEP, soit par application des art. 1 à 3 de l'art. L. 1343-5 du civil (*art. 5 l'ord. 596*).

Modification substantielle : indépendamment du réaménagement de l'art. 5-I, les paragraphes II et III de l'ord. 596 permettent la prolongation de la durée du plan pour 12 ans maximum ; en ce cas le défaut de réponse du créancier vaut acceptation (sauf remises ou conversion en capital).

COMMISSION Contentieux

Mise à jour de la partie « injonction de payer » du Guide du magistrat consulaire (articles E322 et suivants), notamment pour intégrer la représentation par avocat désormais obligatoire si l'enjeu excède 10.000 euros et pour présenter l'injonction de payer européenne.

Pour consulter les Flash et la mise à jour : <https://www.dropbox.com/sh/5ysecgkptp320i6/AAB2y6M-7kcW9tWDHPNofz0Sa?dl=0>



En direct Numérique

Parmi les différents travaux de la Commission numérique, les projets à l'étude sont :

- la **signature électronique** : à ce jour, des tests sont en cours dans 6 tribunaux de commerce en vue d'un déploiement national ;
- la mise en place d'une boîte mail « **justice.fr** » pour chaque juge consulaire. Le tribunal de commerce de Versailles est pilote de ce projet qui doit être étendu aux tribunaux de commerce du ressort de la Cour d'appel de Versailles d'ici le mois de juin 2021 ;
- le lancement **du nouveau site de la Conférence** avec accès direct à toutes les informations juridiques (refonte de la DROPBOX).

Les bonnes pratiques à retenir

L'audience étant un rituel, le tutoiement est à proscrire, le dialogue doit s'effectuer de cette manière :

Monsieur le président, Madame ou Monsieur l'assesseur ou le juge.

Ne jamais couper la parole au président d'audience. Les assesseurs doivent solliciter le président pour prendre la parole, le président donne la parole à chacun.